

RÉSULTATS

Attijariwafa bank
au 31 décembre 2016

Communication financière

2016



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 035 272 260 DH – Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0)522 22 41 69 ou +212 (0)522 29 88 88 – RC 333 – IF 01085221

www.attijariwafabank.com

Des résultats en progression soutenue, des perspectives de croissance favorables et une responsabilité sociétale et environnementale confirmée

Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le 06 mars 2017, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 31 décembre 2016.

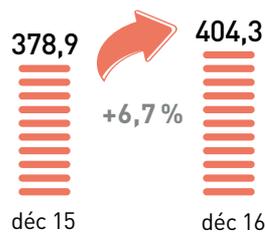
- Total bilan consolidé
- Fonds propres consolidés
- Produit net bancaire
- Résultat d'exploitation
- Résultat net consolidé
- Résultat net part du Groupe
- Nombre de clients
- Total réseau
- Effectif total

428,8 milliards de dirhams
47,4 milliards de dirhams
19,7 milliards de dirhams
8,5 milliards de dirhams
5,7 milliards de dirhams
4,8 milliards de dirhams
8,4 millions
3 972 agences dans 25 pays
17 696 collaborateurs

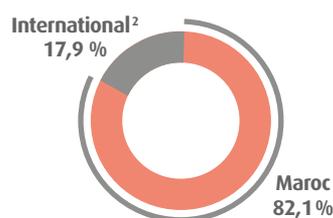
+4,3 %
+15,0 %*
+3,6 %
+7,0 %
+6,7 %
+5,7 %
+6,2 %
+12,4 %
+2,7 %

1^{er} Collecteur de l'épargne

Épargne totale collectée¹
(MAD Mrds)

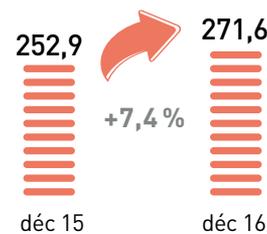


Répartition géographique de l'épargne collectée à fin décembre 2016

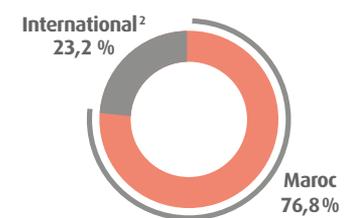


1^{er} Financier de l'économie

Crédits totaux distribués
(MAD Mrds)



Répartition géographique des crédits distribués à fin décembre 2016



(1) Total dépôts clientèle consolidés + Encours de gestion d'actifs + Encours de bancassurance

(2) International : Maghreb Arabe (Tunisie, Mauritanie), UEMOA (Sénégal, Burkina-Faso, Mali, Côte-d'Ivoire, Togo, Niger et Bénin), CEMAC (Cameroun, Congo et Gabon), Europe (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne et Suisse), Dubai, Riyadh, Londres, Tripoli et Montréal.

Attijariwafa bank a clôturé la première année de déploiement de son plan stratégique «**Energies 2020**» par des résultats en évolution satisfaisante et ce dans un environnement toujours marqué par une faible croissance des crédits et par le rétrécissement des marges d'intermédiation au Maroc.

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ EN PROGRESSION DE 6,7%

À l'issue de l'exercice 2016, le produit net bancaire s'élève à **19,7 milliards de dirhams** en accroissement de **3,6%** bénéficiant du bon comportement des activités commerciales au niveau des différents pôles du Groupe (Banque au Maroc, Sociétés de Financement Spécialisées, Assurance et Banque de Détail à l'International).

La marge d'intérêt, la marge sur commissions et le résultat des activités de marché croissent respectivement de 1,9%, 9,4% et 9,0%.

Le résultat d'exploitation s'améliore de **7,0%** à **8,5 milliards de dirhams** profitant d'une **progression maîtrisée des charges d'exploitation (+3,8%)** et d'une **hausse notable du coût du risque (-9,7%)**.

Le résultat net consolidé enregistre une progression de **6,7%** à **5,7 milliards de dirhams** et le résultat net part du groupe s'élève à **4,8 milliards de dirhams** en accroissement de 5,7%. La solidité financière du Groupe se renforce à travers la hausse de **6,2 milliards de dirhams** des fonds propres à **47,4 milliards de dirhams (+15,0%*)** et la rentabilité financière se maintient aux meilleures normes (RoE : **13,5%**, RoA : **1,3%**).

«**ENERGIES 2020**» : UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE ORIENTÉE CLIENT

Le deuxième semestre 2016 a été caractérisé par le lancement effectif du plan stratégique 2016-2020 «**Energies 2020**» articulé autour de 105 projets regroupés en 27 grands programmes stratégiques et mobilisant plus de 800 collaborateurs.

Cette mobilisation a permis, dès les premiers mois suivant le lancement de «**Energies 2020**», des avancées significatives notamment en matière de digitalisation à travers la refonte des plateformes de e-banking, le développement de nouveaux moyens de paiements électroniques, la digitalisation des processus de crédits aux particuliers et le lancement de la **banque 100% digitale «**L'bankalik**»**.

Attijariwafa bank ambitionne ainsi de se positionner comme la banque relationnelle de référence centrée sur la satisfaction des besoins de sa clientèle et tirant profit des technologies nouvelles liées au digital.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE CONFIRMÉE

Conscient de son rôle et de ses responsabilités sociétales et environnementales, Attijariwafa bank s'inscrit dans une démarche RSE globale au bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes.

En 2016, le Groupe s'est engagé activement dans la mise en place de partenariats stratégiques visant à promouvoir l'économie verte dans les pays de présence. Attijariwafa bank a lancé plusieurs projets en partenariat avec de grands groupes internationaux afin de contribuer à doter l'Afrique d'infrastructures énergétiques et de développer les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Dans ce sillage, Attijariwafa bank a également participé à la COP22 en tant que partenaire officiel, témoignant ainsi son engagement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et sa contribution à l'effort du Maroc pour le développement durable.

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Au cours du quatrième trimestre 2016, Attijariwafa bank a signé un accord portant sur l'acquisition de 100% de **Barclays Bank Egypt** et un protocole d'accord pour la prise d'une participation majoritaire dans le capital de la **Cogebanque au Rwanda**. À travers ces deux opérations, le Groupe confirme sa volonté stratégique de se développer dans les pays africains

à fort potentiel de croissance et de contribuer au renforcement de la coopération économique entre les principales régions du continent. La réalisation de ces deux acquisitions est conditionnée par l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc, en Egypte et au Rwanda.

Afin de financer son développement régional, Attijariwafa bank s'est allié avec SNI dans le métier de l'assurance. Les deux partenaires deviennent ainsi co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Dans le même registre, le Groupe a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel éligible dans les fonds propres de catégorie 1 d'un montant de 500 millions de dirhams, première opération du genre au Maroc.

L'année 2016 a également été marquée par la préparation de la **5^{ème} édition du Forum International Afrique Développement**. Ce rendez-vous africain annuel aura lieu les 16 et 17 mars prochains autour du thème «**les nouveaux modèles de croissance inclusive en Afrique**» et prévoit d'accueillir plus de **1 500 opérateurs** économiques et institutionnels représentant plus de **20 pays africains**.

Attijariwafa bank aborde l'exercice **2017** avec **confiance et optimisme** anticipant une amélioration des conditions économiques dans ses pays de présence, une accélération de la croissance des crédits bancaires ainsi que la poursuite de l'amélioration de la qualité des actifs.

Le Conseil d'Administration a félicité l'ensemble des équipes du Groupe pour les performances réalisées au titre de l'année 2016. Le Conseil a par ailleurs décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, pour soumettre à son approbation les comptes au 31 décembre 2016 et lui proposer la distribution d'un dividende de 12 dirhams par action.

Le Conseil d'Administration
Casablanca, le 06 mars 2017

(*) dont 3,7 milliards de dirhams d'impact relatif à la baisse du % d'intérêt dévolu dans Wafa Assurance de 79,29% à 39,65%. Cette opération n'a pas d'impact sur le résultat net consolidé, Wafa Assurance continuant à être consolidée par intégration globale.

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2016, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

Principe de consolidation :

Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20 % de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5 % du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5 % de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5 % des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

Les immobilisations :

Immobilisations corporelles :

Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : Le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.

Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés en normes IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.

Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

Immeubles de placement :

Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût :

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an. La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

Immobilisations incorporelles :

Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

Goodwill :

Norme :

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- Le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise;
- Les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Evaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

- Evaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies à l'image des informations sectorielles à présenter au niveau du Groupe ;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

Stocks :

Norme :

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

Contrats de location :

Norme :

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie,
- et, la valeur d'entrée du bien (juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Options retenues par Attijariwafa bank :

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. Attijariwafa bank est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

À la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

Actifs et passifs financiers (Prêts, emprunts, dépôts):

Norme :

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provisions pour dépréciation sur base individuelle :

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective :

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Prêts & Créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles :

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives :

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts :

Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

Titres :

Norme :

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

Titres du portefeuille de transaction : actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale": "Disponibles à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "disponibles à la vente" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity": "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie "Titres détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie « Prêts et créances » est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'Établissement a l'intention de conserver durablement.

Ces titres sont comptabilisés au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE)

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance			
HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
• Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	• Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement • Obligations et autres titres de créances négociables • Titres de participation ...	• Bons du Trésor	• Dette CAM • Dette CIH

Prêts/emprunts de titres et titres donnés/reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Dérivés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

La juste valeur :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme [§ 79].

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

➡ CAS 1: instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

➡ CAS 2: instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Assurance :

Norme :

Contrat d'assurance :

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :
 1. Les contrats d'assurance purs
 2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
 3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
- L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.
- L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 « shadow accounting » appelé la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance :

Wafa Assurance			
HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
• Le portefeuille des OPCVM consolidés	• Les actions et parts sociales • Les participations dans les SCI (Panorama...) • Les bons de trésor, les obligations non cotées...	• Néant	• Les prêts immobilisés

Provisions du passif :

Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'Entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque la sortie probable de ressources est prévue dans un horizon dépassant une année, l'actualisation des provisions pour risques et charges est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IFRS.

Impôt exigible et impôt différé :

Norme :

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

La norme interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Avantages au Personnel

Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2. Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestations définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schochl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Evaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à cotisations définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

Paiements à base d'actions

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

BILAN IFRS CONSOLIDÉ au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

ACTIF IFRS	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		14 141 202	12 580 486
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	50 454 731	58 297 966
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2.2	35 701 001	33 000 427
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	2.3	22 625 866	21 179 662
Prêts et créances sur la clientèle	2.4	271 627 179	252 918 815
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance		8 015 501	7 916 008
Actifs d'impôt exigible		39 319	395 789
Actifs d'impôt différé		539 849	516 412
Comptes de régularisation et autres actifs		7 585 194	7 973 730
Participation des assurés aux bénéfices différée	2.2	2 066 502	893 528
Actifs non courants destinés à être cédés		87 538	98 622
Participations dans des entreprises mises en équivalence		94 908	102 952
Immubles de placement		2 020 107	1 875 923
Immobilisations corporelles	2.5	5 428 512	4 953 082
Immobilisations incorporelles	2.5	1 683 656	1 708 144
Écarts d'acquisition	2.6	6 655 000	6 667 144
Total actif IFRS		428 766 067	411 078 692

PASSIF IFRS	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		160 715	165 236
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.7	1 033 814	1 090 129
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	2.8	28 282 255	32 511 095
Dettes envers la clientèle	2.9	286 264 527	274 514 736
Titres de créance émis		11 243 383	13 743 666
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant		709 425	296 624
Passifs d'impôt différé		2 340 944	1 782 425
Comptes de régularisation et autres passifs		9 881 260	8 848 300
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		25 960 939	23 873 972
Provisions pour risques et charges	2.10	1 771 087	1 513 117
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		141 392	153 865
Dettes subordonnées		13 565 244	11 356 370
Capital et réserves liées		10 151 765	10 151 765
Réserves consolidées		30 861 381	24 905 872
- Part du Groupe		25 059 651	21 420 642
- Part des minoritaires		5 801 729	3 485 230
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe		744 812	871 352
Résultat net de l'exercice		5 653 125	5 300 168
- Part du Groupe		4 757 421	4 501 781
- Part des minoritaires		895 705	798 387
TOTAL PASSIF IFRS		428 766 067	411 078 692

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés	3.1	17 117 126	17 336 355
Intérêts et charges assimilés	3.1	5 504 228	5 935 421
MARGE D'INTERÊT		11 612 899	11 400 934
Commissions perçues	3.2	4 991 813	4 566 042
Commissions servies	3.2	573 539	525 758
MARGE SUR COMMISSIONS		4 418 274	4 040 284
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		3 063 010	2 944 577
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		347 472	183 561
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ		3 410 482	3 128 139
Produits des autres activités		7 174 835	6 482 827
Charges des autres activités		6 943 163	6 055 166
PRODUIT NET BANCAIRE		19 673 327	18 997 018
Charges générales d'exploitation		8 246 893	7 959 562
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		896 005	851 162
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		10 530 429	10 186 295
Coût du risque	3.3	-2 001 359	-2 217 045
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		8 529 070	7 969 250
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		3 538	12 471
Gains ou pertes nets sur autres actifs		54 596	122 573
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		8 587 204	8 104 295
Impôts sur les bénéfices		2 934 078	2 804 127
RÉSULTAT NET		5 653 125	5 300 168
Résultat hors groupe		895 705	798 387
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		4 757 421	4 501 781
Résultat par action (en dirhams)		23,37	22,12
Résultat dilué par action (en dirhams)		23,37	22,12

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net	5 653 125	5 300 168
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	405 264	-41 481
Écarts de conversion	-368 393	-3 566
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	785 239	-11 534
Réévaluation des immobilisations		
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture, rapportées au résultat de la période		
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-11 582	-26 380
Total cumulé	6 058 390	5 258 687
Part du Groupe	4 399 551	4 486 083
Part des minoritaires	1 658 839	772 604

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2014	2 035 272	8 116 493	-2 050 326	26 926 196	493 918	35 521 553	4 880 425	40 401 978
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2014 corrigés	2 035 272	8 116 493	-2 050 326	26 926 196	493 918	35 521 553	4 880 425	40 401 978
Opérations sur capital				216 227		216 227	70 184	286 411
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-1 987 034		-1 987 034	-643 595	-2 630 629
Résultat de l'exercice				4 501 781		4 501 781	798 387	5 300 168
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(A)				20 262	20 262	-31 796	-11 534
Écarts de conversion	(B)				-9 579	-9 579	6 013	-3 566
Gains ou pertes latents ou différés	(A)+(B)				10 683	10 683	-25 783	-15 101
Autres variations				-1 346 800		-1 346 800	-796 001	-2 142 801
Variations de périmètre				29 131		29 131		29 131
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015	2 035 272	8 116 493	-2 050 326	28 339 501	504 600	36 945 541	4 283 617	41 229 157
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015 corrigés	2 035 272	8 116 493	-2 050 326	28 339 501	504 600	36 945 541	4 283 617	41 229 157
Opérations sur capital				3 545 524		3 545 524	3 560 431	7 105 955
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-2 213 127		-2 213 127	-3 466 791	-5 679 918
Résultat de l'exercice				4 757 421		4 757 421	895 705	5 653 125
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(C)				-126 541	-126 541	911 780	785 239
Écarts de conversion	(D)				-219 748	-219 748	-148 645	-368 393
Gains ou pertes latents ou différés	(C)+(D)				-346 288	-346 288	763 135	416 846
Autres variations				-432 988	-1 542 433	-1 975 421	661 339	-1 314 082
Variations de périmètre								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2016	2 035 272	8 116 493	-2 483 314	32 886 886	158 312	40 713 649	6 697 435	47 411 083

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat avant impôts	8 587 204	8 104 295
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 045 487	970 533
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	2 387	104 831
+/- Dotations nettes aux provisions	2 016 267	2 422 800
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-3 538	-12 471
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-541 050	-439 553
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	5 360	-129 765
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 524 912	2 916 376
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	7 729 733	-14 549 064
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-6 982 931	16 854 982
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	7 365 147	-5 564 823
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		
- Impôts versés	-2 750 907	-3 101 911
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	5 361 042	-6 360 817
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	16 473 158	4 659 853
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	5 152 260	-2 609 365
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-144 184	-75 423
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-450 941	-671 838
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	4 557 134	-3 356 626
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-5 679 918	-2 630 629
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-261 530	930 931
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-5 941 448	-1 699 698
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-235 183	75 864
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	14 853 662	-320 606

	31/12/2016	31/12/2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-997 287	-676 681
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	12 415 251	8 707 054
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-13 412 538	-9 383 735
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	13 856 375	-997 287
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	13 980 487	12 415 251
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-124 113	-13 412 538
Variation de la trésorerie nette	14 853 662	-320 606

2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les Établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension	4	
Effets publics et valeurs assimilées	26 501 813	
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 470 735	
• Titres cotés		
• Titres non cotés	1 470 735	
Actions et autres titres à revenu variable	21 732 126	
• Titres cotés	21 732 126	
• Titres non cotés		
Instruments dérivés	622 434	
Créances rattachées	127 620	
Juste valeur au bilan	50 454 731	

2.2 Actifs financiers disponibles à la vente

au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Titres évalués à la juste valeur		
• Effets publics et valeurs assimilés	9 883 761	9 843 386
• Obligations et autres titres à revenu fixe	14 109 426	13 088 319
• Titres cotés	9 282 366	7 593 569
• Titres non cotés	4 827 060	5 494 750
• Actions et autres titres à revenu variable	5 371 761	3 904 388
• Titres cotés	1 260 808	729 269
• Titres non cotés	4 110 953	3 175 119
• Titres de participations non consolidés	8 402 556	7 057 863
Total des titres disponibles à la vente	37 767 504	33 893 955

Les actifs financiers disponibles à la vente détenus par Wafaassurance s'élevaient à 19 520 millions de dirhams à fin décembre 2016 contre 16 987 millions de dirhams à fin décembre 2015..

2.3 Prêts et créances sur les Établissements de crédit au 31 décembre 2016
2.3.1 Prêts et créances sur les Établissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Établissements de crédit		
Comptes et prêts	19 771 940	20 585 285
Valeurs reçues en pension	2 601 966	18 096
Prêts subordonnés	6 128	10 849
Autres prêts et créances	156 761	492 539
Total en principal	22 536 795	21 106 768
Créances rattachées	111 954	99 153
Provisions	22 883	26 260
Valeur nette	22 625 866	21 179 662
Opérations internes au Groupe		
Comptes ordinaires	4 336 842	7 350 273
Comptes et avances à terme	30 257 528	23 472 375
Créances rattachées	238 458	227 113

2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Établissements de crédit

par zone géographique au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Maroc	12 678 146	8 156 760
Tunisie	1 431 985	1 417 177
Afrique subsaharienne	3 265 557	2 356 124
Europe	2 270 922	6 169 633
Autres	2 890 185	3 007 074
Total en principal	22 536 795	21 106 768
Créances rattachées	111 954	99 153
Provisions	22 883	26 260
Valeur nette au bilan	22 625 866	21 179 662

2.4 Prêts et créances sur la clientèle
2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	38 769 623	35 193 162
Autres concours à la clientèle	200 851 839	184 905 880
Valeurs reçues en pension	215 441	27 916
Comptes ordinaires débiteurs	26 930 436	28 171 206
Total en principal	266 767 340	248 298 165
Créances rattachées	1 761 434	1 600 192
Provisions	14 142 848	13 268 149
Valeur nette	254 385 926	236 630 208
Opérations de crédit bail		
Crédit-bail immobilier	3 280 267	3 333 079
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	14 381 463	13 340 520
Total en principal	17 661 729	16 673 599
Créances rattachées	6 063	1 323
Provisions	426 539	386 316
Valeur nette	17 241 253	16 288 607
Total	271 627 179	252 918 815

2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

Pays	31/12/2016				31/12/2015			
	Encours sains	Encours dépréciés	Provisions individuelles	Provisions collectives	Encours sains	Encours dépréciés	Provisions individuelles	Provisions collectives
Maroc	203 212 978	14 876 802	8 623 017	1 618 762	190 742 015	13 493 447	7 862 235	1 551 774
Tunisie	20 772 700	1 295 822	780 206	84 615	19 995 518	1 458 111	850 310	94 058
Afrique subsaharienne	39 232 368	3 941 463	2 940 685	512 052	34 209 374	4 039 348	2 797 677	489 268
Europe	720 966	10 930	10 024		212 467	10 873	9 142	-
Autres	365 002	39	25		810 611	-	-	-
Total en principal	264 304 014	20 125 055	12 353 958	2 215 429	245 969 985	19 001 779	11 519 364	2 135 101
Créances rattachées	1 767 497				1 601 516			
Valeur nette au bilan	266 071 511	20 125 055	12 353 958	2 215 429	247 571 501	19 001 779	11 519 364	2 135 101

2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016			31/12/2015		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	3 152 051	1 250 430	1 901 621	3 056 073	1 185 395	1 870 677
Equip. Mobilier, installations	3 264 512	2 556 035	708 477	3 074 951	2 574 665	500 286
Biens mobiliers donnés en location	577 741	236 197	341 544	502 570	217 040	285 531
Autres immobilisations	5 583 602	3 106 732	2 476 870	5 169 400	2 872 811	2 296 589
Total Immobilisations corporelles	12 577 907	7 149 395	5 428 512	11 802 994	6 849 911	4 953 082
Logiciels informatiques acquis	2 937 827	1 922 763	1 015 064	2 688 223	1 701 553	986 670
Autres immobilisation incorporelles	1 195 376	526 784	668 592	1 254 740	533 267	721 474
Total Immobilisations incorporelles	4 133 203	2 449 547	1 683 656	3 942 964	2 234 819	1 708 144

2.6 Écarts d'acquisition au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2015	Variation périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
Valeur brute	6 667 144		-12 144		6 655 000
Cumul des pertes de valeur					
Valeur nette au bilan	6 667 144		-12 144		6 655 000

2.7 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs données en pension	180 037	289 501
Instruments dérivés	853 777	800 627
Juste valeur au bilan	1 033 814	1 090 129

2.8 Dettes envers les établissements de crédit

2.8 Dettes envers les établissements de crédit

31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	17 845 337	20 744 187
Valeurs données en pension	10 374 681	11 613 967
Total en principal	28 220 019	32 358 154
Dettes rattachées	62 237	152 941
Valeur au bilan	28 282 255	32 511 095
Opérations internes au Groupe		
Comptes ordinaires créditeurs	2 997 242	6 131 550
Comptes et avances à terme	31 532 745	25 379 247
Dettes rattachées	149 019	119 306

2.9 Dettes envers la clientèle au 31 décembre 2016

2.9.1 Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires créditeurs	206 289 781	194 127 296
Comptes d'épargne	60 035 289	64 278 768
Autres dettes envers la clientèle	16 967 469	13 394 138
Valeurs données en pension	1 963 540	1 553 506
Total en principal	285 256 078	273 353 707
Dettes rattachées	1 008 449	1 161 029
Valeur au bilan	286 264 527	274 514 736

2.9.2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Maroc	211 706 201	202 555 876
Tunisie	23 761 930	23 940 401
Afrique subsaharienne	44 980 492	42 080 312
Europe	4 598 965	4 249 603
Autres	208 490	527 516
Total en principal	285 256 078	273 353 707
Dettes rattachées	1 008 449	1 161 029
Valeur au bilan	286 264 527	274 514 736

2.10 Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	Stock au 31/12/2015	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2016
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	142 363		13 509		24 917	1 669	132 624
Provisions pour engagements sociaux	464 506		95 691	55 094		-4 657	500 446
Autres provisions pour risques et charges	906 250		400 765	13 939	153 261	-1 796	1 138 017
Provisions pour risques et charges	1 513 117		509 965	69 034	178 178	-4 784	1 771 087

3.1 Marge d'intérêt au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016			31/12/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	14 938 444	3 552 917	11 385 527	15 009 389	3 734 298	11 275 091
Comptes et prêts / emprunts	13 970 399	3 424 520	10 545 879	14 125 333	3 618 959	10 506 374
Opérations de pensions	1 789	128 397	-126 608	3 203	115 338	-112 135
Opérations de location-financement	966 256		966 256	880 853		880 853
Opérations interbancaires	565 576	929 273	-363 697	670 070	1 190 424	-520 353
Comptes et prêts / emprunts	564 752	788 160	-223 408	669 219	1 064 629	-395 410
Opérations de pensions	824	141 113	-140 289	852	125 795	-124 943
Emprunts émis par le Groupe		1 022 038	-1 022 038		1 010 699	-1 010 699
Opérations sur titres	1 613 107		1 613 107	1 656 895		1 656 895
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	17 117 126	5 504 228	11 612 899	17 336 355	5 935 421	11 400 934

3.2 Commissions nettes au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 249 138	75 386	2 173 752
avec les Établissements de crédit	123 060	59 340	63 720
avec la clientèle	1 504 573		1 504 573
sur titres	149 770	8 674	141 096
de change	71 166	2 021	69 146
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	400 569	5 352	395 218
Prestations de services bancaires et financiers	2 742 675	498 153	2 244 522
Produits nets de gestion d'OPCVM	358 237	19 738	338 498
Produits nets sur moyen de paiement	1 519 225	392 318	1 126 907
Assurance	10 198		10 198
Autres	855 015	86 097	768 918
Produits nets de commissions	4 991 813	573 539	4 418 274

3.3 Coût du risque au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux provisions	-2 588 392	-2 974 926
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 174 118	-2 594 886
Provisions engagements par signature	-13 509	-59 157
Autres provisions pour risques et charges et emplois divers	-400 765	-320 882
Reprises de provisions	1 151 439	1 557 441
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	959 322	1 099 667
Reprises de provisions engagements par signature	24 917	40 696
Reprises des autres provisions pour risques et charges et emplois divers	167 200	417 078
Variation des provisions	-564 405	-799 560
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-58 443	-71 815
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-556 636	-724 694
Récupérations sur prêts et créances amorties	64 614	85 183
Autres pertes	-13 939	-88 233
Coût du risque	-2 001 359	-2 217 045

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

• **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe ;

• **Sociétés de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash ;

• **Banque de détail à l'international** comprenant Attijari bank Tunisie, et les banques de la zone subsaharienne ;

• **Assurance** comprenant notamment Wafa Assurance.

(en milliers de dirhams)

BILAN DÉCEMBRE 2016	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	267 089 320	31 985 181	34 082 766	95 608 800	428 766 067
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	42 320 817	194 996	7 199 731	739 187	50 454 731
Actifs disponibles à la vente	4 317 440	276 010	19 520 402	13 653 652	37 767 504
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	18 920 591	37 170	66 734	3 601 372	22 625 866
Prêts et créances sur la clientèle	179 392 491	28 627 478	2 832 483	60 774 727	271 627 179
Immobilisations corporelles	2 535 544	531 760	407 907	1 953 301	5 428 512
Éléments du Passif					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	16 602 502	1 209 828		10 469 925	28 282 255
Dettes envers la clientèle	212 649 972	3 762 856	2 039	69 849 659	286 264 527
Provisions techniques des contrats d'assurance			25 960 939		25 960 939
Dettes subordonnées	12 770 020	201 299		593 925	13 565 244
Capitaux propres	35 589 561	2 771 993	4 535 909	4 513 619	47 411 083

COMPTE DE RÉSULTAT DÉCEMBRE 2016	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 798 619	1 057 688	413 670	3 476 460	-133 538	11 612 899
Marge sur commissions	2 156 256	913 959	-26 618	1 844 590	-469 913	4 418 274
Produit net bancaire	10 601 505	2 324 439	1 435 506	5 807 362	-495 486	19 673 327
Charges de fonctionnement	4 603 683	822 607	500 514	2 815 574	-495 486	8 246 893
Résultat d'exploitation	4 144 697	1 190 529	820 327	2 373 518		8 529 070
Résultat net	2 573 820	749 744	674 937	1 654 624		5 653 125
Résultat net part du Groupe	2 549 317	578 748	512 850	1 116 505		4 757 421

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1 Engagements de financement au 31 décembre 2016

	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de financement donnés	24 300 960	23 822 415
Aux Établissements de crédit	741 820	659 745
À la clientèle	23 559 140	23 162 670
Engagements de financement reçus	2 333 990	3 369 783
des Établissements de crédit	2 333 990	3 369 783
de l'État et d'autres organismes de garantie		

5.2 Engagements de garantie au 31 décembre 2016

	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de garantie donnés	59 314 248	48 657 688
D'ordre des Établissements de crédit	10 288 608	8 749 590
D'ordre de la clientèle	49 025 640	39 908 097
Engagements de garantie reçus	39 195 718	31 471 698
Des Établissements de crédit	32 988 956	26 760 495
De l'État et d'autres organismes de garantie	6 206 762	4 711 203

6. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

6.1 Certificats de dépôt et Bons des sociétés de financement au cours de l'exercice 2016 :

L'encours des certificats de dépôt à fin décembre 2016 s'élève à 7,8 milliards de dirhams.

Au cours de l'exercice 2016, ont été émis pour 4,2 milliards de dirhams de certificats de dépôt dont la maturité est comprise entre 26 semaines et 5 ans et les taux entre 2,35% et 3,58%.

6.2 Dettes subordonnées émises au cours de l'exercice 2016 :

Au cours de l'exercice 2016, le groupe Attijariwafa bank a clôturé l'émission de quatre emprunts obligataires subordonnés.

Le premier emprunt, émis par Attijariwafa bank le 28 juin 2016, est scindé en 10 000 obligations de valeur nominale de 100 000 dirhams dont la maturité est de 7 ans et de 10 ans. Il est ventilé en six tranches dont trois cotées à la bourse de Casablanca (tranches A, B et E), les trois autres étant non cotées (tranches C, D et F). Le taux d'intérêt nominal relatif aux tranches A, C, E et F est fixé et s'établit pour A et C à 2,59% augmenté d'une prime de risque de 75 points de base soit 3,34%. Et à 2,84% pour E et F augmenté d'une prime de risque de 90 points de base soit 3,74%, celui applicable aux tranches B et D est révisable annuellement et se fixe à 1,91% augmenté d'une prime de risque de 75 points de base soit 2,66%.

Le résultat global des souscriptions des six tranches est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E	Tranche F
Montant retenu	-	-	1 200	240 800	100 000	658 000

Le second qui est de l'ordre de 1,5 milliard de dirhams, émis le 23 décembre 2016, est scindé en 15 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams à maturité de 7 ans et 10 ans. Il est ventilé en huit tranches dont quatre cotées à la bourse de Casablanca (tranches A, B, E et F), les quatre autres étant non cotées (tranches C, D, G et H).

Le taux d'intérêt nominal relatif aux tranches A, C, E et G est fixe et s'établit pour A et C à 3,44% dont une prime de risque de 65 points de base. Il se situe dans une fourchette de 3,72% et 3,82% pour E et G avec une prime de risque comprise entre 70 et 80 points de base.

Celui applicable aux tranches B, D, F et H est révisable annuellement et s'élève pour B et D à 2,81% dont une prime de risque de 55 points de base. Il oscille entre 2,91% et 3,01% pour F et H comprenant une prime de risque variant entre 65 et 75 points de base.

Le résultat global des souscriptions des huit tranches est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E	Tranche F	Tranche G	Tranche H
Montant retenu	50 000	-	200 000	1 250 000	-	-	-	-

Le troisième emprunt obligataire subordonné perpétuel, de l'ordre de 500 000 000 de dirhams, émis le 23 décembre 2016, est scindé en 5 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le taux d'intérêt nominal relatif à la tranche A est révisable chaque 20 ans et s'élève à 5,73% dont une prime de risque de 200 points de base. Celui applicable à la tranche B est révisable annuellement et s'élève à 3,96% dont une prime de risque de 170 points de base.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	50 000	450 000

Le quatrième emprunt émis par Attijari bank Tunisie est clôturé le 20 juin 2016. Il est scindé en 600 000 obligations de valeur nominale de 100 TND de catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,4%.

6.3 Le capital et résultat par action

6.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale

À fin décembre 2016, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 035 272 260 de dirhams et est constitué de 203 527 226 actions de 10 dirhams de nominal.

6.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe

À fin décembre 2016, le groupe Attijariwafa bank détient 13 456 468 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 483 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

6.3.3 Résultat par action

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Résultat par action	23,37	22,12
Résultat dilué par action	23,37	22,12

6.4 Regroupements d'entreprises

Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, SNI, ont réalisé une alliance dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération a permis de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international. Par ailleurs, cette opération, dont l'impact positif sur le ratio sur fonds propres de base de catégorie 1 d'Attijariwafa bank est de 166 points de base, permet à Attijariwafa bank de se préparer aux évolutions réglementaires prévues dans le cadre de Bâle 3 et de renforcer ses ratios de solvabilité et ce, en tenant compte des projets de croissance externe en cours. L'opération est réalisée par la prise de participation de SNI à hauteur de 50% dans le capital de la holding OGM qui détient 79,29% de Wafa Assurance. La valorisation de OGM a été effectuée sur la base d'un prix par action de Wafa Assurance de 3 250 dirhams, correspondant à un ratio P/B de 2,32x. Ce prix a été arrêté sur la base d'une valorisation multicritères réalisée par une grande banque internationale de premier plan.

6.5 Gestion des Risques

Une gestion moderne et performante des Risques

Mission et Organisation de la Gestion des Risques

La démarche d'Attijariwafa bank en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies au niveau international ainsi qu'aux recommandations des autorités de tutelles. La gestion des risques du groupe est centralisée au niveau de la Gestion Globale des Risques (GGR), indépendante des Pôles et Métiers et rapportant directement à la présidence.

La GGR a pour principale mission de veiller à couvrir et à superviser l'ensemble des risques inhérents aux activités du Groupe, de les contrôler et les mesurer. Elle est articulée autour des entités suivantes :

Risque de Crédit, Risque de Marché et Risque Opérationnel.

I - Risque de Crédit

Le risque de crédit et de contrepartie correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés.

La mission principale de cette entité consiste en amont à analyser et à instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente de la Banque. En aval, elle examine régulièrement l'ensemble des engagements, les états hebdomadaires des autorisations et utilisations, relève les dépassements et les impayés et suit avec le réseau la récupération de ces créances.

Politique de crédit :

La politique de crédit du groupe Attijariwafa bank s'appuie sur un certain nombre de principes généraux à savoir : la déontologie, l'indépendance des risques, la responsabilité des risques, la collégialité des décisions, le suivi, et une rémunération adéquate.

De même, le Groupe procède à un examen régulier avec des actions correctives sur les éventuelles concentrations à travers une analyse prospective de la diversification par contrepartie, de la diversification sectorielle et de la répartition par zone géographique.

Procédures :

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations qui implique de recueillir l'avis conforme d'un représentant de la fonction risque nommément désigné.

Les délégations de compétence se déclinent en montant de risques variant selon les catégories de notes internes et les spécificités de métiers.

Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit. Les exceptions impliquent le recours au niveau de l'autorité supérieur.

Le processus d'octroi de crédit passe par un certain nombre de procédures. Après une première évaluation du contact au niveau de la force de vente, une proposition de crédit est ensuite adressée à la GGR. Un deuxième diagnostic complet de la relation est effectué pour la prise de décision.

L'octroi de crédits aux personnes morales apparentées obéit aux mêmes règles et procédures appliquées que la clientèle ordinaire.

Les garanties retenues pour la couverture du risque de crédits sont évaluées simultanément lors de l'évaluation de la proposition de crédit.

Cette évaluation s'effectue via un certain nombre d'informations et documents requis dans le cadre du processus d'instruction de toute proposition de crédit.

L'entité « Surveillance et Contrôle des Risques de Crédit » veille en permanence, dans une optique préventive, à la santé et à la qualité des engagements de la banque.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

II - Risque Marché

Le risque de marché est le risque de perte lié aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, de liquidité,...

L'entité « Risque de marché » se consacre à détecter, à analyser et à suivre les différentes positions de la Banque en matière de taux et de devises, de rationaliser ses positions par des autorisations formalisées et d'être en alerte à toute déviation de ses positions.

Le processus de gestion des risques comporte quatre étapes essentielles faisant intervenir plusieurs entités : l'identification des risques, la mesure des risques, le suivi des risques et le contrôle des risques.

Les principaux risques de marchés sont :

Le risque de liquidité : c'est le risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pouvoir liquider ou compenser une position en raison de la situation du marché.

Le risque de taux : il correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché.

Le risque de change : ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait de l'évolution des cours de change sur le marché.

Le risque actions : il résulte de la variation de la valeur d'un portefeuille actions suite à une évolution défavorable des cours de bourse.

Le risque sur les produits de base : ce risque découle de la variation de positions suite à une évolution défavorable des prix des matières premières sur les différents marchés sur lesquels la banque intervient.

Le risque règlement - livraison : c'est le risque encouru dans le cadre de l'échange simultané et non sécurisé de deux actifs (devises, titres...), il est lié à la concomitance des échanges de flux titres ou espèces entre la banque et sa contrepartie.

Dans le cadre de la gestion

Afin de maîtriser ces risques, des limites ont été fixées par le Comité Risques de Marchés pour chaque type d'exposition pour une année, cela dit, elles peuvent être révisées en fonction des besoins des lignes de produits et pour tenir compte des évolutions des marchés.

Aussi, le comité des risques de marché a instauré un système de stop loss par produit (change, taux, actions...). Ce système repose sur la clôture immédiate de la position au cas où le trader atteint les niveaux de pertes maximales fixés par le Comité.

Sur un autre registre et pour répondre à une exigence réglementaire de reporting, Attijariwafa bank a opté pour l'acquisition d'une solution informatique pour répondre à des besoins internes et réglementaires en matière de calcul des exigences des fonds propres relatives au risque de marché.

Mesure en VaR

Le modèle VaR couvre le risque de taux Dirham, le risque de change au comptant et à terme ainsi que le risque sur les titres de propriété.

Il s'agit d'une application en interne qui repose sur l'implémentation de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan.

La gestion globale des risques produit quotidiennement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR, le contrôle des limites réglementaires et internes.

Back testing

Ce modèle est une technique pour tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et de voir par la suite si cette VaR encadre réellement la perte potentielle réalisée en le comparant au P&L théorique.

III - Risque Opérationnel

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation ».

Un risque se représente comme l'enchaînement d'un événement générateur (la cause) et d'une défaillance (la conséquence), à laquelle peut être associé un impact ou non.

L'entité « Risques Opérationnels, Juridiques Informatiques et Humains (ROJIH) » rattachée à la « Gestion Globale des Risques » a mis en place un dispositif de gestion des risques opérationnels dans 23 métiers de la banque ainsi que les filiales. Celui-ci a permis de construire une cartographie consolidée de la Banque déclinée par métier.

Cartographie des risques opérationnels :

Pour l'exercice 2016, la cartographie des risques opérationnels reste identique à l'exercice précédent. La cartographie des risques recense ainsi 656 risques dont 161 risques à piloter et 27 risques cotés comme « inacceptables ou critiques ». Ces derniers font l'objet d'une attention particulière.

IV - Plan de continuité d'activité

Conformément à la politique du maintien en conditions opérationnelles du PCA, tous les dispositifs PCA des métiers prioritaires de la banque ont été mis à jour en 2016.

Les correspondants PCA ont été sensibilisés sur l'importance de leur rôle pendant la crise et notamment lors d'un repli logistique et passage au mode dégradé jusqu'au retour à la normale de l'activité sinistrée.

L'organisation des ateliers de travail PCA avec présentation d'un package dédié aux filiales bancaires locales et africaines a permis la consolidation de la culture du PCA Groupe, ainsi que la montée en compétences du management de la continuité d'activité. À cet effet, il y a lieu de noter la réalisation avec succès des tests PCA grandeur nature par les filiales Wafasalaf, Wafabail et Wafa IMA.

Dans cette même dynamique, l'année 2016 a connu la finalisation des travaux d'aménagement de la salle des marchés de back up, ainsi que la réalisation des tests PCA relatifs aux qualifications des métiers de la banque des marchés.

Sur le plan international, le Management de la Continuité d'Activité de la banque a répondu favorablement aux différentes interrogations relatives à la maturité du PCA de notre banque, en l'occurrence BANK OF AMERICA, JP MORGAN, INTESA SANPAOLO, ...

Pilotage des risques :

L'entité Risques Banque de Detail à l'International (BDI) a maintenu son effort d'intégration de la filière risque afin d'accompagner l'accélération du développement des activités commerciales et de faire face à la dynamique d'approfondissement du cadre de régulation des risques transfrontaliers. Par ailleurs, l'effort de consolidation du dispositif de gestion des risques pays a été soutenu en vue d'encadrer le développement des activités de la banque à l'International.

I - L'intégration de la filière Risques BDI

La nouvelle organisation du pôle GGR Groupe a conforté le risque management en tant que vecteur de développement et a ancré la vision risque au cœur de la démarche managériale. À la faveur de cette reorganisation, l'entité Risque BDI a intégré toute la filière des filiales bancaires de l'octroi, au suivi surveillance en intégrant la gestion des risques pays composante indissociable de l'exposition à l'International.

De même, l'approche d'évaluation individuelle par contrepartie a été confortée par une approche globale (portefeuille, filiale et pays) pour une appréciation plus large des risques.

Cette orientation a permis de transcender l'encadrement du risque pour un pilotage dynamique et concerté avec les filiales bancaires notamment à travers les revues périodiques des pays et des filiales et l'appui dans les structurations commerciales.

Par ailleurs l'adoption des politiques des crédits et le déploiement graduel du rating consolident la mise aux normes centrales des filiales bancaires.

II – L’approfondissement du cadre régulation des risques transfrontaliers

Au regard de l’importance grandissante des encours transfrontaliers dans le bilan de la banque, le régulateur a renforcé de manière significative le cadre de régulation de cette typologie de risque. Face à cette nouvelle dynamique, la GGR Groupe a répondu aux nouvelles exigences prudentielles notamment :

- en participant à la deuxième revue des risques organisée par le collège des superviseurs des différents pays d’implantation ;
- aux missions d’inspections sur place réalisées conjointement entre les services de Bank Al Maghrib et la commission bancaire de la BCEAO ainsi que la BEAC et ce en deux temps : au niveau des filiales et au niveau central ;
- en communiquant le nouveau reporting réglementaire dédié aux risques pays.

Il convient de signaler le durcissement de la réglementation en matière de déclassement des créances en zone CEMAC à travers l’extension de la notion usuelle de défaut (gel et impayés) à la définition plus large du comité de Bâle (dépassements non régularisés et autorisations échues).

L’entité audit des engagements BDI a déjà intégré ces clignotants dans sa batterie de clignotants d’alerte et de mise à jour de la radioscopie du portefeuille engagements.

III – Le renforcement du dispositif de gestion du risque pays :

L’entité Risque Pays a réalisé, avec l’appui d’un consultant externe, une étude en vue d’automatiser la gestion du risque pays. Cette étude a porté sur :

- le diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d’évolution par rapport à un benchmark international ;
- l’élaboration d’un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d’information dédié) en vue d’une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Le processus de renforcement du cadre de régulation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation, ont eu pour effet conjugué de permettre un renforcement du suivi des risques BDI et une consolidation du dispositif de gestion des risques pays.

A/. Le suivi et surveillance du risque de contrepartie au niveau du Groupe

Activité exercée auparavant de manière éparse, elle se déroule aujourd’hui au sein de l’entité Risques BDI avec un spectre plus large :

- **A.1. d’abord un suivi mensuel de la qualité** des actifs de chacune des filiales BDI par le département Audit des engagements BDI qui intervient en tant que contrôleur de 2^e niveau et identifie de manière précoce et contradictoire toute dégradation de risque de contrepartie. L’efficacité opérationnelle de ce contrôle est en train de se renforcer avec la mise en œuvre de requêtes par clignotant en attendant l’accès direct aux sources d’informations ;

- **A.2. ensuite un suivi macro par filiale réalisé trimestriellement** afin d’accompagner l’évolution des activités et de s’assurer que le développement commercial emprunte une trajectoire saine, rentable et sans risque de concentration au niveau du portefeuille engagements le tout en strict conformité réglementaire.

B/. La consolidation du dispositif de gestion du risque pays

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l’international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d’un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l’international dans l’exposition globale de notre groupe. Ce dispositif s’articule autour des axes suivants :

B.1 - la politique générale de Risque Pays (PGRP)

Il s’agit d’une charte qui a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque en termes de structuration des risques, de gestion, de suivi et de pilotage de ces risques ainsi que leur encadrement.

Compte tenu de l’internationalisation des opérations bancaires elle-même consécutive à l’interconnexion des économies de plus en plus globalisées, le risque pays devient une composante majeure du risque de crédit. À ce titre, il est régi conjointement par la politique générale de risque crédit pour l’aspect risque de contrepartie et par la présente charte en ce qui concerne la composante risque pays.

Les dispositions de la PGRP s’appliquent de manière permanente aux risques internationaux aussi bien au niveau d’AttijariWafa Bank maison mère qu’au niveau de ses filiales. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l’évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités (dette souveraine) ou entités du groupe. De même qu’elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

La politique générale du risque pays suit le processus d’approbation par les organes décisionnels de la banque.

B.2 - la méthodologie de recensement et d’évaluation des risques internationaux

Le groupe Attijariwafa bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. À ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d’engagements pris par la banque en tant qu’entité créditrice vis-à-vis de contreparties non résidentes à la fois en dirhams et devises étrangères.

À fin décembre 2015, les risques transfrontaliers d’Attijariwafa bank s’élevaient à 26 770 kdh avec une prédominance des opérations de Trade Finance qui représentent 56% du total des risques transfrontaliers suivies des opérations sur Actifs étrangers à hauteur de 42% traduisant les ambitions de développement de la banque à l’international dans le sillage de l’ouverture de l’économie marocaine sur l’économie mondiale.

B.3 - la méthodologie de traitement et de calcul de l’exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque ce qui permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en pourcentage des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes :

Sur les zones MENA, UEMOA et CEMAC, l’exposition de la banque est représentée par les acquisitions des filiales bancaires en tant que relais de croissance dans notre stratégie de développement continentale.

B.4 - des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d’une analyse individuelle de l’engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d’ensemble de l’engagement global du groupe.

B.5 - l’élaboration d’un score interne pays traduisant l’indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d’évaluation combinant :

B.5.1 : un sous-score risque économique basé sur l’appréciation des indicateurs macroéconomiques (solde public, dette extérieure, réserves de change et PIB) permettant d’apprécier la solidité économique des pays ;

B.5.2 : un sous-score risque financier basé sur l’appréciation des indicateurs macroéconomiques (dette externe, service de la dette, réserve de change et solde courant) permettant d’apprécier la liquidité des pays ;

B.5.3 : un sous-score lié au risque marché à travers principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que protection contre les défauts des émetteurs et à ce titre en tant que baromètre de la probabilité de défaut associée à chaque pays ;

B.5.4 : un sous-score risque politique traduisant la vulnérabilité d’un pays face à l’instabilité politique. Cet indicateur est basé sur une approche multicritère d’évaluation combinant la qualité de la justice, l’administration et la bureaucratie, la redistribution des richesses à travers l’évaluation du taux de pauvreté, le Democracy Index ainsi que le score de Doing Business relatif aux réglementations qui favorisent l’activité économique et celles qui la limitent.

Le score interne-pays découle de la somme algébrique des différents sous-scores ci-dessus et il est gradué de 1 à 5, 1 étant un excellent profil de risque, le niveau 5 représentant un profil de risque très vulnérable.

Sur l’échelle du score interne pays (indice de vulnérabilité) la proportion des expositions sur des pays de qualité de risque moyenne et au-delà s’établit à 38%.

B.6 - l’élaboration et la diffusion d’un rapport hebdomadaire de l’évolution du risque pays recapitulant l’ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base Monde en matière de notations internes de la banque, des CDS ainsi que des notations des pays par des organismes externes (Standard & Poor’s, Moody’s, Fitch, Coface, OCDE).

B.7 - l’allocation de limites, calibrées en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque et déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d’activité, par maturité (...).

B.8 - le suivi et la surveillance du respect des limites au moyen de reporting ad hoc.

B.9 - le provisionnement du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d’initiative d’allègement de la dette etc...).

B.10 - le stress test, exercice consistant à s’assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risque extrême (cas de la matérialisation du risque politique en Tunisie et en Côte d’Ivoire) et à en mesurer l’impact sur le capital et la rentabilité.

L’exercice du stress test est effectué semestriellement conformément aux exigences réglementaires et à chaque fois que l’évolution des pays d’exposition de la banque ou du groupe l’exige.

VI- Risk Management

L’entité systèmes de Risk Management vise à apporter des outils et des approches d’aide à la décision, pour la maîtrise des risques. Ceci, conformément aux meilleures pratiques en matière de gestion du risque sous tendues

par la réforme Bâloise. Cette entité est en charge de la conception et monitoring des modèles de notation au niveau du Groupe, de la cartographie des risques et de l’amélioration continue du dispositif de gestion des risques. Dans le cadre du processus de passage aux approches avancées engagé par la banque sous l’impulsion de la banque centrale (BAM) et du management de la banque, un dispositif Bâle II a été mis en place sous la responsabilité de l’entité Risk Management. Il s’articule autour des axes suivants : une base de capture du risque (base de défaut), un système de notation des entreprises (rénové en 2010), une base tiers groupe, un Datawarehouse permettant le pilotage des risques et une démarche d’insertion opérationnelle de la notation au plan des processus.

Notation interne :

La notation interne est un outil d’aide à l’évaluation, à la décision ainsi qu’au suivi du risque. Elle constitue l’un des instruments de détection de la dégradation ou de l’amélioration d’un risque lors des revues périodiques de portefeuille.

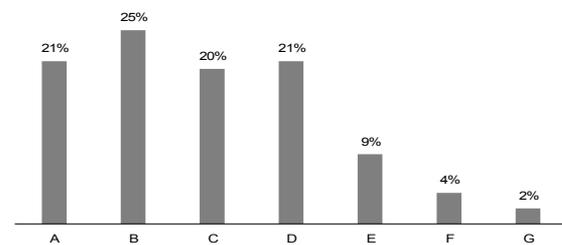
L’adoption de l’approche de notation interne répond à la volonté de notre Groupe de se conformer aux standards internationaux en matière de gestion des risques (Bâle II). Cette approche s’est concrétisée par la mise en place d’un nouveau système de notation interne sous EDEN en 2010 qui prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l’essentiel des engagements de la banque. Sa conception repose sur l’analyse des classes homogènes et sur des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d’observation d’une année. La note est attribuée à une classe de risque de l’échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Classification Attijariwafa bank	Description
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Médiocre
F	Mauvais
G	Très Mauvais
H	Défaut

Au titre de surveillance de la qualité du risque, l’entité Systèmes de Risk Management produit un reporting périodique sur la cartographie des risques selon différents axes d’analyse (Engagement, secteur d’activité, tarification, Réseaux, dossiers échus ...) et veille à améliorer le taux de couverture du portefeuille.

Au plan des engagements, la distribution des risques relative au périmètre Entreprises au titre de 2016 se présente comme suit :



Scoring du segment Clientèle de détail (TPE, Professions Libérales, Particuliers ...)

En s’appuyant sur l’expertise éprouvée des gestionnaires de risque, des avancées technologiques et du pôle de compétence statistique, le Risk Management continue de perfectionner les modèles de scoring de la clientèle de détail mis en place en 2014. Ces modèles constituent le soubassement des outils d’aide à la décision basés sur des données quantitatives, qualitatives et de comportement du client, permettant l’industrialisation de la décision et la maîtrise des risques.

Après trois années d’usage effectif des modèles de scoring (TPE et professionnels), un backtesting des modèles a été réalisé et des actions d’amélioration ont été identifiées. La nouvelle version des modèles présente un meilleur pouvoir prédictif renforcé par la prise en compte de nouveaux blocs de données à savoir des données externes (Type CBR) ou de données de type Utilities (les habitudes de paiements et retraits par carte). Cette démarche s’inscrit totalement dans une logique du Big Data à même de rehausser le niveau d’aide à la décision au profit des gestionnaires du risque.

Le chantier de scoring des professions libérales a fait également l’objet d’une attention particulière en 2016, ceci pour s’intégrer pleinement dans le dispositif global mis en place par la banque pour adresser cette clientèle. Ceci, confirme l’engagement du Groupe à poursuivre sa stratégie volontariste de financement de la clientèle de détail de manière performante.

Les avancées du Chantier Bâle II

1. Renovation des modèles de notation entreprises

Dans la perspective d’amélioration des modèles de notation et leur adaptation au profil du portefeuille de la banque, les modèles de notation entreprises (PME et GE) ont fait l’objet d’une refonte en 2016, en capitalisant sur le retour d’expérience des gestionnaires de risque et des tests de robustesse statistiques. Ce qui a permis d’améliorer leur pouvoir prédictif.

Le déploiement des nouveaux modèles sous un outil permettant l’évolution des modèles de manière agile, sera effectif au courant 2017, ce qui permettra de se conformer aux exigences des directives de Bâle II et de la nouvelle norme IFRS 9.

2. Segment Promotion Immobilière & Finance Project

Dès 2014, un système de notation, à dire d’expert, relatif aux projets de la promotion immobilière, basé sur des variables qualitatives et quantitatives a été déployé.

L’année 2016 a été marquée également par le lancement d’un chantier de refonte du modèle de notation des projets et la mise en place d’un modèle du promoteur, ceci avec l’assistance d’un cabinet international. Le choix structurant étant d’aborder une approche dynamique de notation des projets qui tient compte du cycle de vie du projet.

La notation du segment Project Finance fera l’objet d’un deuxième lot de cette mission. La priorité est donnée au secteur de l’énergie.

3. Filiales

L’élargissement du système de notation interne est en cours ou finalisé que ce soit pour les filiales locales ou internationales notamment la SIB en Côte d’Ivoire, Attijari bank en Tunisie.

L’assistance des filiales du Groupe est au centre des préoccupations de la GGRG. Les systèmes de notation des filiales internationales sont en cours de déploiement. Le site ABT (Tunisie) s’est doté d’un outil de notation en 2014 et un nouveau modèle de notation propre à la SIB (Côte d’Ivoire) est en phase de finalisation. L’élargissement du système de notation pour d’autres filiales est planifié pour l’année 2017.

De même, en collaboration avec la filiale Wafabail, l’entité Risk Management a développé un modèle de notation pour la gestion du risque relatif au matériel à acquérir. Ce système vise à apprécier le niveau perte sur la valeur du matériel dans le cadre de la cession du bien pour les clients déclassés contentieux. Le modèle se base sur des informations intrinsèques du matériel et d’autres informations qualitatives liées au débiteur.

Un projet de notation au profit de l’entité Attijari Factoring a été lancé qui permettra à la filiale de disposer d’un système de notation pour évaluer le risque de crédit lié à l’activité d’affacturation.

4. Recouvrement et modèle de pertes

Un chantier Global concernant la mise en place du système Recouvrement est désormais lancé. Il couvre en priorité la couverture des besoins en termes de gestion opérationnelle mais vise aussi la mise en place d’une base de pertes pour les besoins de modélisation de la LGD.

VI- Gestion Actif Passif

La gouvernance des risques financiers structurels de taux, de liquidité et de change de la banque relève des fonctions ALM de la banque sous l’autorité du Comité ad hoc ALM.

Ce Comité est l’acteur de référence en matière de pilotage du bilan et de gestion globale des risques ALM encourus. Les possibilités de gestion des risques financiers sont évaluées régulièrement par l’équipe ALM et discutées lors de la réunion trimestrielle du Comité ALM pour acter les modalités de mise en place.

La fonction ALM est investie au niveau de la banque pour assurer les principales missions suivantes :

- Analyse statique et dynamique du bilan ;
- Revue et contrôle des risques de liquidité, de taux et de change ;
- Simulation proactive et pilotage prévisionnel des ratios réglementaires ;
- Préparation, validation et gestion des plans d’actions pour la période à venir, notamment en matière de :
 - Financement et placement à Moyen et Long Terme ;
 - Orientations commerciales en termes de maturité (court, moyen et long terme) et de taux (tarification, nature de taux, facturation des options...)
 - Tout autre plan de couverture active voire réduction des risques de liquidité, de taux, de change, ou de conformité aux exigences BAM (ratios réglementaires).
- Mise à jour et back testing (contrôle postérieur) de la robustesse des modèles et conventions ALM ;
- Support et suivi des indicateurs ALM de la banque et des filiales.

6.6 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Attijariwafa bank	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWAFI EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	51,00%	51,00%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	75,00%	75,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroon	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	55,00%	55,00%
WAFI SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFI BAIL	Leasing					Maroc	IG	97,83%	97,83%
WAFI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturation					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFI CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFI LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFI GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
WAFI ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding			(2)		Maroc	IG	100,00%	100,00%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	69,06%	40,73%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

1 - Acquisition.	7 - Changement de méthode - Intégration proportionnelle à Intégration globale.
2 - Création, franchissement de seuil	8 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.
3 - Entrée de périmètre IFRS.	9 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.
4 - Cession.	10 - Changement de méthode - Intégration globale à Intégration proportionnelle.
5 - Déconsolidation.	11 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration proportionnelle.
6 - Fusion entre entités consolidées.	12 - Reconsolidation.

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2015

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2015

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2016

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2016



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca - Maroc



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

GRUPE ATTIJARIWAFI BANK

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire d'ATTIJARIWAFI BANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFI BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 47.411.083, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5.653.125.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe ATTIJARIWAFI BANK arrêtés au 31 décembre 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 06 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faiçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc à l'étranger et les succursales de Bruxelles. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation, crédit immobilier et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connus une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères (Succursales de Bruxelles) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture – cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature Durée d'amortissement

- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et amorties sur les durées suivantes :

Nature Durée d'amortissement

- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature Durée d'amortissement

- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

BILAN AGRÉGÉ au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7 303 483	5 576 214
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	40 715 628	35 049 487
. A vue	10 210 911	11 024 654
. A terme	30 504 718	24 024 833
Créances sur la clientèle	174 926 696	164 250 424
. Crédits de trésorerie et à la consommation	50 168 125	49 672 408
. Crédits à l'équipement	57 207 000	55 301 776
. Crédits immobiliers	56 254 850	54 570 629
. Autres crédits	11 296 721	4 705 611
Créances acquises par affacturage	1	1
Titres de transaction et de placement	46 121 087	53 428 916
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	25 251 542	37 038 022
. Autres titres de créance	2 204 321	1 294 142
. Titres de propriété	18 665 224	15 096 752
Autres actifs	5 453 551	3 785 551
Titres d'investissement	5 969 166	6 089 132
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 969 166	6 089 132
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	13 644 919	13 761 859
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	238 965	1 262 341
Immobilisations incorporelles	1 812 149	1 897 711
Immobilisations corporelles	3 340 980	3 019 011
Total de l'Actif	299 526 626	288 120 647

HORS BILAN AGRÉGÉ au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DONNÉS	74 223 173	61 862 760
Engagements de financement donnés en faveur d'Établissements de crédit et assimilés	532	532
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	18 287 612	16 670 275
Engagements de garantie d'ordre d'Établissements de crédit et assimilés	15 981 109	11 617 603
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	39 953 920	33 574 350
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	23 034 121	16 428 431
Engagements de financement reçus d'Établissements de crédit et assimilés	1 491 560	-
Engagements de garantie reçus d'Établissements de crédit et assimilés	21 270 627	16 298 917
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	271 934	129 214
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	300

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AGRÉGÉ

au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	21 639 862	18 849 440
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	966 137	1 093 373
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	8 941 326	9 201 032
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	347 179	482 483
Produits sur titres de propriété	4 587 637	1 419 320
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	301 048	394 119
Commissions sur prestations de service	1 493 786	1 355 915
Autres produits bancaires	5 002 750	4 903 198
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 404 260	8 008 670
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les Établissements de crédit	436 578	799 578
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 718 007	2 936 838
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	246 466	282 806
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	241 802	359 451
Autres charges bancaires	3 761 407	3 629 997
PRODUIT NET BANCAIRE	14 235 602	10 840 770
Produits d'exploitation non bancaire	104 797	162 247
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	4 285 515	4 121 965
Charges de personnel	1 929 338	1 854 299
Impôts et taxes	119 829	119 315
Charges externes	1 804 780	1 723 759
Autres charges générales d'exploitation	15 649	21 229
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	415 918	403 363
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	2 410 213	2 774 458
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 529 038	1 724 473
Pertes sur créances irrécouvrables	351 404	563 457
Autres dotations aux provisions	529 771	486 528
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 053 971	1 101 136
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	807 898	791 275
Récupérations sur créances amorties	44 317	69 391
Autres reprises de provisions	201 756	240 470
RESULTAT COURANT	8 698 642	5 207 730
Produits non courants	11 999	5 442
Charges non courantes	191 171	94 764
RESULTAT AVANT IMPÔTS	8 519 470	5 118 408
Impôts sur les résultats	1 584 422	1 452 990
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 935 048	3 665 418

PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 792 115	29 870 277
. A vue	6 748 610	12 281 017
. A terme	15 043 506	17 589 260
Dépôts de la clientèle	208 833 653	200 959 041
. Comptes à vue créditeurs	130 692 299	122 356 505
. Comptes d'épargne	27 020 923	26 010 094
. Dépôts à terme	40 328 997	44 289 925
. Autres comptes créditeurs	10 791 434	8 302 517
Titres de créance émis	7 592 398	7 048 901
. Titres de créance négociables	7 592 398	7 048 901
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	10 052 514	6 096 756
Provisions pour risques et charges	3 165 024	2 761 704
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	12 770 020	10 760 507
Écarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	26 350 000	24 916 000
Capital	2 035 272	2 035 272
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	160	6 351
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	6 935 048	3 665 418
Total du Passif	299 526 626	288 120 647

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AGRÉGÉ

au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2016	31/12/2015
+ Intérêts et produits assimilés	10 254 641	10 776 888
- Intérêts et charges assimilées	3 401 051	4 019 222
MARGE D'INTERET	6 853 590	6 757 666
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	301 048	394 119
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	241 802	359 451
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	59 246	34 668
+ Commissions perçues	1 493 786	1 355 915
- Commissions servies	18	4
Marge sur commissions	1 493 767	1 355 911
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 778 977	1 444 068
+ Résultat des opérations sur titres de placement	35 518	- 10 600
+ Résultat des opérations de change	448 742	483 642
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	- 60 652	277 710
Résultat des opérations de marché	2 202 585	2 194 820
+ Divers autres produits bancaires	4 587 670	1 419 320
- Diverses autres charges bancaires	961 256	921 615
PRODUIT NET BANCAIRE	14 235 602	10 840 770
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	56 823	- 152 727
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	104 797	159 437
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	4 285 515	4 121 966
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	10 111 707	6 725 514
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 1 028 226	- 1 427 264
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	- 384 838	- 90 521
RESULTAT COURANT	8 698 642	5 207 730
RESULTAT NON COURANT	- 179 172	- 89 322
- Impôts sur les résultats	1 584 422	1 452 990
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 935 048	3 665 418

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2016	31/12/2015
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 935 048	3 665 418
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	415 918	403 363
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	77 679	163 341
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	100 000	42 500
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	134 502	144 804
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	69 684	29 188
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	2 810
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	7 324 459	4 097 820
- Bénéfices distribués	2 238 799	2 035 272
+ AUTOFINANCEMENT	5 085 660	2 062 548

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE

au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
31/12/2016	11 518 004	696 442	12 214 446	8 195 429	305 490	8 500 920

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

Année 2016	Année 2015	Année 2014
21 639 862	18 849 440	19 115 288

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	16 791 247	17 120 135
2. (+) Récupérations sur créances amorties	44 317	69 391
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	47 112	135 691
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-8 159 296	-9 143 128
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-3 869 597	-3 709 849
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-1 584 422	-1 452 990
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	3 269 361	3 019 250
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-5 666 141	-1 409 197
9. (±) Créances sur la clientèle	-10 676 272	7 036 669
10. (±) Titres de transaction et de placement	7 307 829	-4 061 408
11. (±) Autres actifs	-1 668 000	-1 359 904
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	1 023 376	356 036
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-8 078 162	-11 660 171
14. (±) Dépôts de la clientèle	7 874 612	10 239 311
15. (±) Titres de créance émis	543 497	-2 243 141
16. (±) Autres passifs	3 955 758	221 121
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-5 383 503	-2 880 684
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-2 114 142	138 566
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	520 791	3 151 802
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	283 403	179 712
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-227 062	-1 430 923
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-865 851	-728 654
21. (+) Intérêts perçus	260 978	309 985
22. (+) Dividendes perçus	4 587 637	1 419 320
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	4 559 896	2 901 242
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées	2 000 000	1 000 000
25. (+) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	-479 686	-433 703
28. (-) Dividendes versés	-2 238 799	-2 035 272
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-718 485	-1 468 975
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	1 727 269	1 570 833
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 576 214	4 005 381
VIII. TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	7 303 483	5 576 214

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

ÉTAT DES DÉROGATIONS au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthode d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	4 040 613		772 390	3 838 659	8 651 662	11 766 483
VALEURS RECUES EN PENSION		2 601 964			2 601 964	
- au jour le jour		2 601 964			2 601 964	
- à terme						
PRETS DE TRÉSORERIE		3 383 300	14 232 454	2 039 600	19 655 354	11 113 150
- au jour le jour		2 980 000			2 980 000	1 455 410
- à terme		403 300	14 232 454	2 039 600	16 675 354	9 657 740
PRETS FINANCIERS		1 684 189	11 843 160		13 527 349	13 796 348
AUTRES CREANCES		53 140	20 791	25 562	99 493	413 377
INTERETS COURUS A RECEVOIR			219 668	2 470	222 138	192 029
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	4 040 613	7 722 593	27 088 463	5 906 291	44 757 960	37 281 387

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	3 243 894	1 056 793	33 696 911	2 267 005	40 264 603	40 413 667
- Comptes à vue débiteurs	413 985	1 056 793	16 990 804	1 683 168	20 144 750	21 441 872
- Créances commerciales sur le Maroc			4 082 023		4 082 023	3 879 634
- Crédits à l'exportation			447 086		447 086	397 920
- Autres crédits de trésorerie	2 829 909		12 176 998	583 837	15 590 744	14 694 241
CRÉDITS A LA CONSOMMATION			336 969	9 037 192	9 374 161	8 652 555
CRÉDITS A L'EQUIPEMENT	30 764 025		24 980 591	590 991	56 335 607	54 606 691
CRÉDITS IMMOBILIERS			10 697 296	45 555 211	56 252 507	54 570 189
AUTRES CRÉDITS	1 157	5 273 751	2 276 088	419 645	7 970 641	1 652 113
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1		1	1
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 333 450	73 151	1 406 601	1 304 386
CREANCES EN SOUFFRANCE		74 965	2 566 032	681 578	3 322 575	3 050 823
- Créances pré-douteuses			1 534	226	1 760	23
- Créances douteuses			333	262	595	834
- Créances compromises		74 965	2 564 165	681 090	3 320 220	3 049 966
TOTAL	34 009 076	6 405 509	75 887 338	58 624 773	17 4 926 696	164 250 425

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 31 décembre 2016**

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		31/12/2016	31/12/2015
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
TITRES CÔTÉS	6 323	-	18 559 278	82 687	18 648 288	15 550 077
.Bons du trésor et valeurs assimilées					-	-
.Obligations					-	477 915
.Autres titres de créances					-	-
.Titres de propriété	6 323		18 559 278	82 687	18 648 288	15 072 162
TITRES NON CÔTÉS	957 213	31 583 035	671 751	51 982	33 263 981	43 744 282
.Bons du trésor et valeurs assimilées		31 048 496			31 048 496	42 918 134
.Obligations	578 311	188 658	581 597	46 185	1 394 751	617 240
.Autres titres de créances	378 245	342 916	82 638		803 799	184 318
.Titres de Propriété	657	2 965	7 516	5 797	16 935	24 590
TOTAL GÉNÉRAL	963 536	31 583 035	19 231 029	134 669	51 912 269	59 294 359

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	44 345 122	44 345 122	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	24 333 357	24 333 357				
. OBLIGATIONS	1 161	582 758				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	1 379 220	797 623				
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	18 631 384	18 631 384				
TITRES DE PLACEMENT	1 777 096	1 744 383	-	35 360	32 713	32 713
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	892 375	892 375		22 615		
. OBLIGATIONS	811 993	811 993		12 264		
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	6 176	6 176				
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 552	33 839		481	32 713	32 713
TITRES D'INVESTISSEMENT	5 822 764	5 822 764	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	5 822 764	5 822 764				
. OBLIGATIONS						
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 31/12/2016	MONTANT AU 31/12/2015
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	561 304	1 044 103
Sommes dues par l'État	215 433	594 710
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel		
Comptes clients de prestations non bancaires	132	159
Divers autres débiteurs	345 739	449 234
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS		1 233
COMPTES DE REGULARISATION	4 771 177	2 623 439
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	159 465	217 817
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	55 825	60 045
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	897	32 941
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 013 893	1 541 055
Autres comptes de régularisation	3 541 097	771 581
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	121 070	116 776
TOTAL	5 453 551	3 785 551

CRÉANCES SUBORDONNÉES au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

Créances	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	Brut 1	31/12/2015		31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
		Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

N E A N T

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	2 340 960		1 691 694	649 266	241 790	410 301			238 965
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	2 312 365		1 691 694	620 671	241 790	388 366			232 305
- Crédit-bail mobilier en cours	3 465		3 079	386					386
- Crédit-bail mobilier loué	2 308 900		1 688 615	620 285	241 790	388 366			231 920
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	2 949			2 949					2 949
CREANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	2 340 960		1 691 694	649 266	241 790	410 301			238 965

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 175 479	277 305	223 877	3 228 907	1 277 768	161 401	22 410	1 416 759	1 812 149
. Droit au bail	314 067	5 303	-	319 371	-	-	-	-	319 371
. Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 861 412	272 002	223 877	2 909 536	1 277 768	161 401	22 410	1 416 759	1 492 778
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 073 183	588 545	13 474	7 648 254	4 054 171	254 518	1 415	4 307 274	3 340 980
- Immeubles d'exploitation	1 937 355	150 986	1 265	2 087 075	829 682	57 979	867	886 794	1 200 281
. Terrain d'exploitation	437 321	3 415	236	440 500	-	-	-	-	440 500
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 438 225	147 188	-	1 585 414	775 429	55 451	-	830 880	754 533
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	61 808	382	1 028	61 162	54 253	2 527	867	55 914	5 248
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 923 889	146 611	-	2 070 500	1 698 858	55 019	-	1 753 877	316 623
. Mobilier de bureau d'exploitation	410 705	16 786	-	427 491	375 731	6 821	-	382 551	44 940
. Matériel de bureau d'exploitation	797 572	44 593	-	842 165	720 240	19 791	-	740 031	102 134
. Matériel Informatique	707 364	85 232	-	792 596	594 703	28 371	-	623 074	169 522
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 247	-	-	8 247	8 184	36	-	8 220	27
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 610 002	134 141	230	1 743 913	1 241 940	107 933	230	1 349 642	394 271
- Immobilisations corporelles hors exploitation	1 601 938	156 808	11 979	1 746 767	283 692	33 587	318	316 961	1 429 805
. Terrains hors exploitation	597 597	147 174	3 994	740 776	-	-	-	-	740 776
. Immeubles hors exploitation	808 673	-	7 976	800 697	172 829	25 879	317	198 391	602 306
. Mobiliers et matériel hors exploitation	67 980	60	-	68 040	46 651	918	-	47 569	20 471
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	127 687	9 575	8	137 254	64 212	6 790	1	71 001	66 253
TOTAL	10 248 662	865 851	237 351	10 877 162	5 331 940	415 918	23 825	5 724 033	5 153 129

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	LOGICIELS	223 877	22 410	201 467	201 467		
	IMMOBILIERS	14 467	2 216	12 252	81 936	69 684	
	TERRAIN	4 231	-	4 231			
	IMMEUBLE	9 005	1 345	7 660			
	AAI	238	231	7			
déc-15	FRAIS	994	640	354			
TOTAL GENERAL		238 345	24 626	213 718	283 403	69 684	-

DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées				13 027 468	12 735 406				4 538 422
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	BANQUE D'AFFAIRE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2016	40 284	6 962	
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	HOLDING	1 770 000	50,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/2016	1 794 178	434 880	3 660 596
SOMACOVAM	GESTION D'ACTIF	5 000	100,00%	30 000	1 651	31/12/2015	5 245	-2 287	
WAFI GESTION	GESTION D'ACTIF	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2016	147 651	80 030	44 565
ATTIJARI INVEST.		5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2015	67 672		20 000
WAFI BOURSE	INTERMEDIATION DE BOURSE	20 000	100,00%	40 223	28 810				
BOURSE DE CASABLANCA	SOCIETE DE BOURSE			32 628	32 628				
ATTIJARI TITRISATION	TITRISATION	11 400	66,00%	11 700	8 479	31/12/2015	846	-34	
ATTIJARI OPERATIONS	SOCIETE DE SERVICES	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2016	795	-51	
ATTIJARI AFRICA	SOCIETE DE SERVICES	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2015	18 041	457	
ATTIJARI CIB AFRICA	SOCIETE DE SERVICES	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2016	1 752	-76	
ATTIJARI IT AFRICA	SOCIETE DE SERVICES	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2015	6 186	1 349	
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	MONETIQUE	1 000	100,00%	1 000	1 000				
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED		1 000	100,00%	8 194	8 194				
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	GESTION D'ACTIF	1 312 000 KFCFA	70,00%	15 351	15 351				
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	INFORMATIQUE	300	100,00%	100	100	31/12/2016	187	-21	
AGENA MAGHREB	VENTE MATERIEL INFORMATIQUE	11 000	74,96%	33	-	31/12/2016	-6 861	-29	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	CAPITAL RISQUE	10 000	100,00%	10 320	320				
ATTIJARI PROTECTION	SECURITE	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/2016	4 289	-13	
BCM CORPORATION	HOLDING	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2016	267 437	53 665	40 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2015	10 420	-37	
DINERS CLUB DU MAROC	GESTION DE CARTES DE PAIEMENT	1 500	100,00%	1 675	850	31/12/2016	728	-123	
MEDI TRADE	TRADING	1 200	20,00%	240	140	31/12/2016	699	-3	
AL MIFTAH	IMMOBILIER	100	100,00%	243	-	31/12/2016	-3 135	-286	
WAFI COURTAGE	COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2016	48 217	32 406	13 000
ATTIJARI RECOUVREMENT	RECOUVREMENT	3 350	86,67%	2 600	276	31/12/2016	4 502	-20	
WAFI FONCIERE	GESTION IMMOBILIERE	2 000	100,00%	3 700	1 970	31/12/2016	2 061	-19	
WAFI INVESTISSEMENT	HOLDING DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	55 000	100,00%	46	46	31/12/2015	13 907	-11 774	
WAFI SYSTEMES CONSULTING	CONSEIL EN SYSTEMES INFORMATIQUE	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/2016	6 195	-545	
WAFI SYSTEMES DATA	INFORMATIQUE	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/2016	1 173	-334	
WAFI SYSTEMES FINANCES	INGENIERIE INFORMATIQUE	2 000	100,00%	2 066	2 066	31/12/2016	1 451	-494	
WAFI TRUST	CONSEIL ET INGENIERIE FINANCIERE		100,00%	1 500	1 322				
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	STÉ IMMOBILIERE	10 000	100,00%	9 999	7 908	31/12/2015	7 908	201	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	STÉ IMMOBILIERE	50 000	100,00%	51 449	25 450	31/12/2015	25 450	-26 112	
STE IMMOB. BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	STÉ IMMOBILIERE	300	50,00%	25	25	31/12/2015	1 110	-25	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	STÉ IMMOBILIERE	3 350	100,00%	11 863	4 548				
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	STÉ IMMOBILIERE	15 000	100,00%	15 531	9 222	31/12/2016	7 851	-1 372	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	STÉ IMMOBILIERE	300	100,00%	5 266	3 059	31/12/2016	3 059	-182	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	STÉ IMMOBILIERE	300	100,00%	299	299	31/12/2016	446	-47	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Sté Immobiliere	300	100,00%	2 685	460	31/12/2016	488	28	
AYK	Sté Immobiliere	100	100,00%	100	-	31/12/2016	-954	6	
CAPRI	Immobilier	124 000	99,76%	187 400	-	31/12/2015	-119 599	-16 982	
ATTIJARI IMMOBILIER	IMMOBILIER	50 000	100,00%	71 686	71 686	31/12/2016	62 968	1 514	
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	BANQUE OFFSHORE	2 400 KEURO	100,00%	92 442	92 442	31/12/2016	23 924 KEURO	2 466 KEURO	28 572
WAFACASH	MONETIQUE	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/2016	380 625	140 680	120 000
WAFI IMMOBILIER	IMMOBILIER	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2016	153 209	96 467	92 000
WAFASALAF	CREDIT A LA CONSOMMATION	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2016	1 727 727	341 397	162 909
WAFI LLD	LEASING	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2016	43 869	11 007	20 000
WAFABAIL	CREDIT-BAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/2016	899 546	118 972	38 169
DAR ASSAFAA LITAMWIL	SOCIETE DE FINANCEMENT	50 000	100,00%	50 510	50 510				
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	GESTION D'ACTIF	1 200 000 KFCFA	70,00%	13 889	13 889				
ANDALUCARTAGE	HOLDING	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504	31/12/2016	176 863 KEURO	13 060 KEURO	
ATTIJARIWAFI EURO FINANCES	HOLDING	48 600 KEURO	100,00%	502 622	502 622	31/12/2016	48 188 KEURO	-61 KEURO	
CAFIN	HOLDING	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/2016	7 791 959 KFCFA	1 334 815 KFCFA	
KASOVI	HOLDING	50 KUSD	100,00%	1 519 737	1 519 737	31/12/2016	20 093 KUSD	-103 KUSD	
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE"CBAO"	BANQUE	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/2016	85 531 876 KFCFA	14 005 337 KFCFA	6 766
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	BANQUE	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	31/12/2016	22 101 581 KFCFA	109 454 KFCFA	
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE " SIB "	BANQUE	10 000 000 KFCFA	75,00%	648 084	648 084	31/12/2016	59 456 170 KFCFA	17 091 449 KFCFA	70 108
ATTIJARI IVOIRE	HOLDING	32 450 KEURO	100,00%	355 319	355 319	31/12/2016	40 488 KEURO	4 999 KEURO	
CREDIT DU SENEGAL	BANQUE	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/2016	17 862 994 KFCFA	3 264 589 KFCFA	16 417
CREDIT DU CONGO	BANQUE	7 743 670 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/2016	22 519 740 KFCFA	6 509 618 KFCFA	81 483
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	BANQUE	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/2016	33 303 966 KFCFA	10 949 147 KFCFA	54 981
ATTIJA AFRIQUE PARTICIPATION	HOLDING	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120	31/12/2016	9 884 KEURO	-9 KEURO	
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	BANQUE	10 000 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2016	43 069 457 KFCFA	12 691 880 KFCFA	68 856
SOCIETE BIA TOGO	BANQUE	8 821 551 KFCFA	55,00%	143 872	143 872	31/12/2016	11 544 634 KFCFA	1 279 709 KFCFA	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	Sté Immobiliere	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/2016	3 796 158 KFCFA	-33 822 KFCFA	
ATTIJARI TCHAD	BANQUE	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 908	166 908				
WAFACAMBIO				963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER			100,00%	5 842	5 842				
T044 B - Autres titres de participation				599 416	444 579				34 633
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	MÉTALLURGIE	3 415 000	2,72%	92 809	53 223	30/06/2015	3 665 056	126 891	3 276
SONASID	MÉTALLURGIE			28 391	3 826				
ATTIJARIWAFI BANK	BANQUE			623	623				
SINCOMAR		300	47,50%						
AGRAM INVEST		40 060	27,82%	10 938	8 866	31/12/2015	32 495	-1 519	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participations	400 000	3,25%	13 000	13 000				
BOUZNIKA MARINA	PROMOTION IMMOBILIERE			500	-				
EUROCHEQUES MAROC				363	364				
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE		70 000	18,26%	9 970	6 739				
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	Groupement professionnel des Banques	19 005	20,00%	3 801	3 801				
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	Edition			400	400				
MOUSSAFIR HOTELS	Hôtellerie	193 000	33,34%	64 342	64 343	31/12/2016	284 669	10 612	10 855
SALIMA HOLDING	HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600				
S.E.D. FES		10 000	10,00%						
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	PROMOTION IMMOBILIERE	60 429	22,69%	13 714	13 714				
TANGER FREE ZONE	Promotion Immobiliere	105 000	25,71%	58 221	58 221				3 559
TECHNOPARK COMPANY "MITC"	PRESTATION DE SERVICE			8 150	7 784				
WORLD TRADE CENTER									
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	20 000	6,58%	1 342	1 342				
HAWAZIN	Immobilier	960	12,50%	704	-				
INTAJ	IMMOBILIER	576	12,50%	1 041	549				
EXP SERVICES MAROC S.A.	SERVICES DE CENTRALISATION DES RISQUES	20 000	3,00%	600	600				
H PARTNERS		1 400 010	7,14%	100 000	45 802	31/12/2015	937 686		
MOROCCAN FINANCIAL BOARD				20 000	20 000				
MAROC NUMERIQUE FUND		157 643	6,34%	15 000	7 470	31/12/2015	32 098		
FONCIERE EMERGENCE		120 017	8,06%	25 721	14 549	31/12/2015	180 581		
ALTERMED MAGHREB EUR				5 247	72	30/06/2016	909		
INTER MUTUELLES ASSISTANCE				894	894				
WAFI IMA ASSISTANCE				15 356	15 356				1 544
3 P FUND		80 020	5,00%	11 000	8 337	31/12/2015	96 762		
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	198 741		2 583	-				
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	MONETIQUE	98 200	22,40%	22 000	22 000				15 400
SOCIETE INTERBANK	GESTION DE CARTES BANCAIRE	11 500	16,00%	1 840	1 840				
SMAEX		37 450	11,42%	4 278	4 278				
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	Banque	500 000 KUSD	1,20%	49 583	49 583				
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS		31 KEURO		346	346				
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DEPOTS BANCAIRE				59	59				
C - Emplois assimilés				605 654	464 934				
C/C ASSOCIES				589 819					

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS			940 675	3 561 417	4 502 092	3 227 570
VALEURS DONNÉES EN PENSION	4 511 269	200 067	500 014		5 211 350	7 473 555
- au jour le jour		200 067	500 014		700 081	4 450 801
- à terme	4 511 269				4 511 269	3 022 754
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	500 000	499 000	4 875 607	6 100 244	11 974 851	18 930 160
- au jour le jour		499 000	895 949	151 235	1 546 184	4 602 016
- à terme	500 000		3 979 658	5 949 009	10 428 667	14 328 144
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			82	2 074	2 074
AUTRES DETTES	48 513	25 428			73 941	114 967
INTERETS COURUS A PAYER			12 589	15 218	27 807	121 951
TOTAL	5 061 774	724 495	6 328 885	9 676 961	21 792 115	29 870 277

Dépôts de la clientèle au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	1 852 753	2 212 648	28 590 447	96 900 099	129 555 947	122 337 883
COMPTES D'ÉPARGNE				26 911 023	26 911 023	25 874 751
DEPÔTS À TERME	1 379 000	1 681 693	9 987 359	25 317 596	38 365 648	43 521 488
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	2 188 799	2 005 990	7 109 987	1 943 618	13 248 394	8 302 518
INTÉRÊTS COURUS À PAYER			749 705	2 936	752 641	922 401
TOTAL	5 420 552	5 900 331	46 437 498	151 075 272	208 833 653	200 959 041

Titres de créance émis au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTICATS DE DEPOTS	24/12/2013	24/12/2018	100 000	5,60%	IN FINE	100 000			
CERTICATS DE DEPOTS	24/12/2013	24/04/2017	100 000	4,28%	IN FINE	300 000			
CERTICATS DE DEPOTS	24/12/2013	23/04/2019	100 000	4,60%	IN FINE	100 000			
CERTICATS DE DEPOTS	24/12/2013	24/07/2017	100 000	3,09%	IN FINE	608 000			
CERTICATS DE DEPOTS	24/12/2013	23/07/2018	100 000	3,28%	IN FINE	800 000			
CERTICATS DE DEPOTS	17/08/2015	17/08/2018	100 000	3,25%	IN FINE	490 000			
CERTICATS DE DEPOTS	18/09/2015	18/09/2017	100 000	3,12%	IN FINE	519 000			
CERTICATS DE DEPOTS	23/10/2015	23/10/2020	100 000	3,61%	IN FINE	250 000			
CERTICATS DE DEPOTS	23/10/2015	12/01/2018	100 000	3,12%	IN FINE	690 000			
CERTICATS DE DEPOTS	23/10/2015	14/01/2019	100 000	3,31%	IN FINE	404 000			
CERTICATS DE DEPOTS	23/10/2015	21/01/2019	100 000	3,29%	IN FINE	100 000			
CERTICATS DE DEPOTS	23/10/2015	20/01/2021	100 000	3,58%	IN FINE	200 000			
CERTICATS DE DEPOTS	05/02/2016	05/02/2021	100 000	3,43%	IN FINE	200 000			
CERTICATS DE DEPOTS	25/02/2016	25/02/2019	100 000	3,00%	IN FINE	300 000			
CERTICATS DE DEPOTS	20/04/2016	22/04/2019	100 000	2,58%	IN FINE	300 000			
CERTICATS DE DEPOTS	12/01/2016	12/01/2017	100 000	2,90%	IN FINE	470 000			
CERTICATS DE DEPOTS	12/01/2016	18/01/2017	100 000	2,35%	IN FINE	470 000			
CERTICATS DE DEPOTS	12/01/2016	17/07/2017	100 000	2,55%	IN FINE	1 052 500			
CERTICATS DE DEPOTS	06/10/2010	06/10/2017	100 000	1,20%	IN FINE	50 000			
CERTICATS DE DEPOTS	06/10/2010	06/10/2017	100 000	1,20%	IN FINE	50 000			
TOTAL						7 453 500			

Détail des autres passifs au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 31/12/2016	MONTANT AU 31/12/2015
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPERATIONS DIVERS SUR TITRES	2 855 703	2 060 264
CRÉDITEURS DIVERS	2 567 281	2 447 630
Sommes dues à l'État	842 950	686 929
Sommes dues aux organismes de prévoyance	72 370	71 281
Sommes diverses dues au personnel	395 437	354 797
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	4 432	4 683
Fournisseurs de biens et services	1 226 988	1 306 868
Divers autres créditeurs	25 104	23 072
COMPTES DE REGULARISATION	4 629 530	1 588 862
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	233	1 721
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 066 893	892 883
Autres comptes de régularisation	3 562 404	694 258
TOTAL	10 052 514	6 096 756

Provisions au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2016
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR:	8 186 758	1 552 504	907 122	-	8 832 140
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	7 495 119	1 472 366	772 055		8 195 429
Titres de placement	30 819	2 459	565		32 713
Titres de participation et emplois assimilés	644 443	77 679	134 502		587 620
Immobilisations en crédit-bail et en location	-				-
Autres actifs	16 377	-			16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 761 704	508 764	103 097	-2 348	3 165 024
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	284 661	56 672	35 843		305 490
Provisions pour risques de change	5 037		4 130		907
Provisions pour risques généraux	1 798 849	100 000			1 898 849
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	124 349	48 267	36 819		135 798
Provisions pour autres risques et charges	548 808	303 825	26 305	-2 348	823 980
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	10 948 462	2 061 268	1 010 219	-2 348	11 997 163

Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2014	UTILISATION DÉCEMBRE 2015	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2015
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
TOTAL				NÉANT	

Dettes subordonnées au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaieur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2015 (en contrevaieur KDH)	Montant 2016 (en contrevaieur KDH)	Montant 2015 (en contrevaieur KDH)	Montant 2016 (en contrevaieur KDH)
MAD			3,39%	10		879 600				
MAD			2,92%	10		290 000				
MAD			2,67%	7		1 275 100				
MAD			2,69%	5		710 000				
MAD			3,34%	10		320 000				
MAD			3,13%	7		154 300				
MAD			5,60%	10		2 120 400				
MAD			5,00%	10		710 000				
MAD			4,78%	7		723 200				
MAD			4,77%	6		201 700				
MAD			5,60%	5		540 000				
MAD			4,75%	10		880 000				
MAD			4,13%	8		257 500				
MAD			4,52%	11		588 200				
MAD			2,66%	9		242 000				
MAD			3,74%	12		758 000				
MAD			3,44%	9		250 000				
MAD			2,81%	9		1 250 000				
MAD			5,73%			50 000				
MAD			3,96%			450 000				
TOTAL						12 650 000				

(1) cours BAM au 31/12/2016 - (2) éventuellement indéterminée - (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

Capitaux propres au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2015	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2016
Ecarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	24 916 000	1 434 000	-	26 350 000
Réserve légale	203 527	-		203 527
Autres réserves	16 595 980	1 434 000		18 029 980
Primes d'émission, de fusion et d'apport	8 116 493	-		8 116 493
Capital	2 035 272	-		2 035 272
Capital appelé	2 035 272	-		2 035 272
Capital non appelé				
Ecarts de réévaluation				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	6 351	-6 191		160
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	3 665 418	-3 666 608	1 190	6 935 048
TOTAL	30 623 461	-2 238 799	-	35 320 900

Engagements de financement et de garantie au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	74 919 835	62 511 397
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	532	532
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	18 287 612	16 670 275
Crédits documentaires import	15 148 137	13 410 507
Acceptations ou engagements de payer	3 139 475	3 259 768
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	15 981 109	11 617 603
Crédits documentaires export confirmés	158 310	
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	2 058 580	
Autres cautions, avals et garanties donnés	13 764 219	11 617 603
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	40 650 582	34 222 987
Garanties de crédits données	985 258	908 306
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	19 531 342	17 462 458
Autres cautions et garanties données	19 437 319	15 203 586
Engagements en souffrance	696 663	648 637
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	23 034 121	16 428 131
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 491 560	
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus	1 491 560	
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	21 270 627	16 298 917
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	21 270 627	16 298 917
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	271 934	129 214
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	271 934	129 214

Engagements sur titres au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Opérations de change à terme	48 152 264	47 425 974		
Devises à recevoir	20 756 134	19 479 777		
Dirhams à livrer	10 268 448	6 569 421		
Devises à livrer	13 605 264	16 973 571		
Dirhams à recevoir dont swaps financiers de devises	3 522 418	4 403 205		
Engagements sur produits dérivés	40 892 549	52 875 895		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	10 377 597	7 607 167		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	21 580 582	16 004 617		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	8 934 370	29 256 722		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres		N/D	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 161 268		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles		Autres valeurs et sûretés	
TOTAL	4 161 268		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 062 225	4 540 688	14 092 029	12 440 355	5 617 694	44 752 991
Créances sur la clientèle	13 952 524	17 312 339	33 517 132	60 716 616	49 428 085	174 926 696
Titres de placement	5 915	18 005	1 435 561	264 690	20 214	1 744 385
Titres d'investissement			2 037 790	2 053 328	1 731 645	5 822 763
TOTAL	22 020 664	21 871 032	51 082 512	75 474 989	56 797 638	227 246 835
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 748 739	4 596 994	4 752 062	658 323		21 756 118
Dettes envers la clientèle	13 415 802	14 872 029	42 711 422	76 466 947	61 367 452	208 833 652
Titres de créance émis	940 000		2 579 500	3 934 000		7 453 500
Emprunts subordonnés			2 200 000	5 250 000	5 200 000	12 650 000
TOTAL	26 104 541	19 469 023	52 242 984	86 309 270	66 567 452	250 693 270

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque.

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

BILAN	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF :	32 143 003	29 160 609
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	86 111	113 186
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 453 917	13 037 874
Créances sur la clientèle	5 067 306	3 770 730
Titres de transaction et de placement et d'investissement	4 566 675	2 962 690
Autres actifs	3 202 753	484 418
Titres de participation et emplois assimilés	8 753 823	8 778 216
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles	12 418	13 495
PASSIF :	22 240 870	16 982 824
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 619 000	9 043 269
Dépôts de la clientèle	8 393 002	7 826 557
Titres de créance émis		
Autres passifs	229 955	114 188
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net	-1 087	-1 190
HORS BILAN :	62 115 518	48 216 198
Engagements donnés	41 589 237	34 365 546
Engagements reçus	20 526 281	13 850 652

Commissions sur prestations de service au 31 décembre 2016 (en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	31/12/2016	31/12/2015
Commissions sur fonctionnement de comptes	213 692	201 169
Commissions sur moyens de paiement	588 327	537 387
Commissions sur opérations sur titres	41 266	42 091
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	76 390	66 541
Commissions sur prestations de service sur crédit	156 833	117 298
Commissions sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Commissions sur ventes de produits d'assurance	100 666	93 482
Commissions sur autres prestations de service	316 611	297 947
TOTAL	1 493 786	1 355 915

Charges générales d'exploitation au 31 décembre 2016 (en milliers de dirhams)

CHARGES	31/12/2016	31/12/2015
Charge de personnel	1 929 338	1 854 299
Impôts et taxes	119 829	119 315
Charges externes	1 804 780	1 723 759
Autres charges générales d'exploitation	15 649	21 229
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	415 918	403 363
TOTAL	4 285 515	4 121 965

Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENT
12	64 613 940

Marge d'intérêts au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	8 941 326	9 201 032
dont : Intérêts	8 684 083	8 971 357
Commissions sur engagements	257 243	229 675
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	966 137	1 093 373
dont : Intérêts	925 775	1 049 545
Commissions sur engagements	40 362	43 828
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	347 179	482 483
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	10 254 641	10 776 888
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 718 007	2 936 838
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	436 578	799 578
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	246 466	282 806
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	3 401 051	4 019 222
MARGE D'INTERETS	6 853 590	6 757 666

Résultat des opérations de marché au 31 décembre 2016 (en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2016	31/12/2015
+ Gains sur les titres de transaction	2 094 865	2 077 300
- Pertes sur les titres de transaction	315 888	633 232
Résultat des opérations sur titres de transaction	1 778 977	1 444 068
+ Plus value de cession sur titres de placement	42 716	1 496
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	565	73
- Moins value de cession sur titres de placement	5 303	83
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	2 459	12 087
Résultat des opérations sur titres de placement	35 518	-10 600
+ Gains sur opérations de change virement	2 343 053	2 167 939
+ Gains sur opérations de change billets	91 204	96 899
- Pertes sur opérations de change virement	1 981 678	1 776 257
- Pertes sur opérations de change billets	3 836	4 938
Résultat des opérations de change	448 742	483 642
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	101 899	62 996
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	81 413	164 504
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	247 003	331 991
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	80 138	99 378
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	66 507	73 586
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	344 322	108 817
Résultat des opérations sur les produits dérivés	-60 652	277 710

Produits sur titres de propriété au 31 décembre 2016 (en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	31/12/2016	31/12/2015
Titres de placement	-	-
Titres de participation	4 587 637	1 419 320
TOTAL	4 587 637	1 419 320

Autres produits et charges au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	31/12/2016	31/12/2015
Autres produits bancaires	5 002 750	4 903 198
Autres charges bancaires	3 761 407	3 629 997
TOTAL	1 241 343	1 273 201
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation non bancaire	104 797	162 247
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
TOTAL	104 797	162 247
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 410 213	2 774 458
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 053 971	1 101 136
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	31/12/2016	31/12/2015
Produits non courants	11 999	5 442
Charges non courantes	191 171	94 764

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RESULTAT NET COMPTABLE	6 935 048	
. Bénéfice net	6 935 048	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	1 957 295	
1- Courantes	1 957 295	
- Impôt sur les sociétés	1 584 422	
- Perte relative au contrôle fiscal		
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	38 291	
- Dotations aux provisions ayant supporté l'impôt	280 000	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	48 267	
- Charges exceptionnelles non déductibles	4 382	
- Contribution pour l'appui à la cohésion sociale		
- Cadeaux personnalisés	1 933	
2- Non courantes		
III - DEDUCTIONS FISCALES		4 611 208
1- Courantes		4 611 208
- Abattement 100% sur les produits de participation		4 574 378
- Abattement sur cession actions		
- Abattement sur cession titres de participation		
- Abattement sur cession des immobilisations		
- Reprise de provisions pour investissement		
- Reprise de provisions utilisées		36 829
- Reprise de provisions pour risques généraux		-
- TVA déductible / contrôle fiscal		
- IGR / salaires		
- IGR / RME		
2- Non courantes		
TOTAL	8 892 343	4 611 208
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		4 281 136
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		4 281 136
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		4 281 136
. Bénéfice net fiscal (A - C)		4 281 136
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	8 698 642
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	372 873
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	4 611 208
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	4 460 308
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 650 314
. Résultat courant après impôts (=)	7 048 328
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A. TVA collectée	152 724	1 646 542	1 632 327	166 938
B. TVA à récupérer	219 503	538 985	552 634	205 854
Sur charges	111 623	454 485	467 421	98 687
Sur immobilisations	107 880	84 500	85 212	107 168
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-66 780	1 107 557	1 079 694	-38 916

Répartition du capital social au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
* S.N.I	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA	97 433 137	97 789 728	48,05%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	16 708 318	15 597 202	7,66%
* WAFI ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 456 468	13 456 468	6,61%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	HAY RIAD - B.P 20 38 - RABAT MAROC	10 417 416	10 417 416	5,12%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	5 675 608	7 860 780	3,86%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	4 405 769	4 405 769	2,16%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	3 576 531	3 576 531	1,76%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	5 346 597	2 819 401	1,39%
* AL WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 683 942	2 683 942	1,32%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	2 036 558	1 551 495	0,76%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	31 071 268	32 652 880	16,04%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
*SANTUSA HOLDING	PASEO DE LA CASTELLANA N° 24 MADRID (ESPAGNE)	10 715 614	10 715 614	5,26%
TOTAL		203 527 226	203 527 226	100,00%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

Montant	Montant
A- Origine des résultats affectés	
Report à nouveau	6 351
Résultats nets en instance d'affectation	
Résultat net de l'exercice	3 665 418
Prélèvement sur les bénéfices	
Autres prélèvements	
TOTAL A	3 671 769
B- Affectation des résultats	
Réserve légale	-
Dividendes	2 238 799
Autres affectations	1 432 810
Report à nouveau	160
TOTAL B	3 671 769

Réseau au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

RESEAU	31/12/2016	31/12/2015
Guichets permanents	1171	1154
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1245	1189
Succursales et agences en Europe	68	70
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	8	4

Effectifs au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

EFFECTIFS	31/12/2016	31/12/2015
Effectifs rémunérés	8 236	7 917
Effectifs utilisés	8 236	7 917
Effectifs équivalent plein temps	8 236	7 917
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4 385	4 151
Employés (équivalent plein temps)	3 851	3 766
dont effectifs employés à l'étranger	61	58

Comptes de la clientèle au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	31/12/2015
Comptes courants	175 692	160 614
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	788 355	783 047
Autres comptes chèques	2 013 690	1 811 383
Comptes d'affacturage	7	0
Comptes d'épargne	877 619	827 807
Comptes à terme	17 757	17 424
bons de Caisse	2 711	4 156
Autres comptes de dépôts	1 086 464	1 062 686
TOTAL	4 962 295	4 667 117



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca - Maroc

ATTIJARIWAFI BANK

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire d'ATTIJARIWAFI BANK comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 48.090.920, dont un bénéfice net de KMAD 6.935.048, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFI BANK arrêtés au 31 décembre 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 06 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faiçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

Résultats des autres éléments des trois derniers exercices au 31 décembre 2016

(en milliers de dirhams)

NATURE	DÉCEMBRE 2016	DÉCEMBRE 2015	DÉCEMBRE 2014
CAPITAUX PROPRES	35 320 900	30 623 461	28 988 001
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	14 235 602	10 840 770	11 448 552
Résultats avant impôts	8 519 470	5 118 408	5 368 254
Impôts sur les résultats	1 584 422	1 452 990	1 824 140
Bénéfices distribués	2 238 799	2 035 272	1 933 508
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	11,00	10,00	9,50
PERSONNEL			
Montant des charges du personnel			
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 929 338	1 854 299	1 773 329

Datation et événements postérieurs au 31 décembre 2016 (en milliers de dirhams)

I. DATATION	31 décembre 2016
. Date de clôture (1)	31 décembre 2016
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	mars-17

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ERE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N É A N T
. Défavorables	N É A N T